

1. Informations

Date : Vendredi 04 Novembre 2016, 11H00

Lieu : salle de réunion PRSH

Présents : Bruno LECOQUIERRE, Jean-Noël CASTORIO, Patricia SAJOUS, Nada AFIOUNI, Béatrice GALINON-MELENEC, Sonia ANTON, Morgane CHEVE, Gabrielle GRANDCAMP Delphine LEVEE, Mathilde LE LUYER.

La séance est ouverte à 10H10 par le responsable du CAS, Bruno LECOQUIERRE.

2. Ordre du jour

Discussion sur la politique scientifique du PRSH

Jean-Noël CASTORIO présente le projet de réorientation de la politique de financement du PRSH par rapport aux préconisations de l'HCERES :

Éléments de contextualisation du projet :

- le Haut Comité demande la concentration du budget de la structure fédérative sur des projets permettant de renforcer la structuration scientifique du pôle et plus particulièrement les deux axes.
- La disparition des Task Force dans les financements GRR : en SHS ces petits financements ont disparu au profit de projets structurés. Le PRSH pourrait venir compenser la disparition de cette forme de financement.
- Budget du PRSH : ce dernier est globalement de 14000 euros // question quant aux 3000 euros du budget de l'IRSIT

Présentation : la stratégie scientifique du PRSH consisterait à lancer un appel à manifestation d'intérêt permettant de faire émerger des projets scientifiques dans chacun des axes et permettant à terme la structuration scientifique du PRSH. La spécificité des financements du PRSH doit être renforcée autour des critères d'interdisciplinarité, de réseau mais aussi de visibilité pour la structure.

- ✓ Cette réorientation nécessite une discussion sur le réaménagement du budget global du PRSH pour se conformer avec cet objectif. La présentation du budget prévisionnel soulève plusieurs changements significatifs sur certains postes de dépense : mission et réception. Trouver des thématiques porteuses en lien avec le PRSH. Difficulté par rapport à capacité des chercheurs à faire des projets pluridisciplinaires... Cette évolution pose débat au sein du CAS quant au rôle joué par le CAS : impulsion ou suivi des réponses à l'appel à Manifestation d'Intérêt ? Un premier AMI pourrait peut-être permettre d'évoluer par la suite vers un rôle plus actif du CAS en matière de structuration scientifique (évolution temporelle possible).

La discussion par le CAS du budget s'est portée sur deux points essentiellement :

- ✓ La journée des doctorants : redimensionner ? Inclusion de la thématique dans les deux axes scientifiques? Les membres du CAS ont évoqué la pluralité des journées dédiées aux doctorants et il semble nécessaire de repenser le format de la journée des doctorants
- ✓ Soutien aux projets scientifiques : fin de la politique de « saupoudrage » et renforcement de la politique scientifique du PRSH avec structuration des projets autour de chaque axe : objectif de structurer la recherche autour des deux axes/ Trouver des thématiques porteuses en lien avec le PRSH. Difficulté par rapport à capacité des chercheurs à faire des projets pluridisciplinaires...

Proposition du CAS à l'AG:

1. **le PRSH propose un Appel à Manifestation d'Intérêt sur une période de 12 à 24 mois pour des projets émergents, pluridisciplinaires s'inscrivant dans l'un des deux axes. Le CAS peut être force de proposition pour faire évoluer les projets présentés dans une optique de structuration.**

Détails opérationnels liés à cette proposition :

- **Calendrier** : soumission de l'AMI mi-novembre/réponse 10 janvier 2016/ CAS
 - **Eligibilité des dépenses**
 - **Critères de sélection** : caractère structurant/ contribution au rayonnement du PRSH.
 - **Grille d'expertise / double expertise (interne/externe)**
 - **Structure de l'AMI** : 3 pages / annexes
2. **Proposition de deux responsables d'axe permettant de renforcer l'animation scientifique du PRSH : essai avec évaluation.**
 - ✓ **Axe 1** : *Arnaud LE MARCHAND* pour l'axe **LES ÉTUDES MARITIMES, TERRITORIALES ET PORTUAIRES**
 - ✓ **Axe 2** : *Sonia ANTON* pour l'axe **NORMES, REPRÉSENTATIONS, IDENTITÉS**

Examen des demandes de subvention

Il n'y a qu'une seule demande de subvention qui peut être étudiée.

- ✓ Subvention 1, demande de Béatrice Galinon Méléneq :
Aide à la publication : valorisation des recherches sur les traces du corps
étude de la demande par les membres du CAS : cette demande répond à l'ensemble des critères d'éligibilité. // avis favorable des rapporteurs.
Vote : **UNANIMITE, 400€.**
- ✓ Subventions 2 & 3, demandes de Fabien Bottini :
Soutien pour organisation de deux manifestations scientifiques
étude des demandes par les membres du CAS :
 - Journée d'études « crise des solidarités et droits fondamentaux en 2015-2017 » :
cette demande ne répond pas aux critères d'éligibilité (interdisciplinarité/ interlaboratoire)// avis défavorable des rapporteurs.

Vote : **UNANIMITE CONTRE.**
 - Colloque : Le néolibéralisme et l'américanisation du droit français : la date de ce colloque prévue en novembre 2017 ne permet pas pour des questions de comptabilité publique le versement de la subvention.

Vote : **demande AJOURNEE.**

Examen des devis d'équipement

Ces derniers seront examinés par l'Assemblée Générale.

Informations diverses

Un point sur la commission de prospective devra être porté à l'ordre du jour du prochain CAS.

3. Clôture

Bruno LECOQUIERRE clôt la séance du CAS à 11H30.